



COMPTE RENDU

CONSEIL DE QUARTIER – Secteur 6

Du 27 novembre 2014

Présents :

Elus : Mmes Muriel HENRY, Aline SALLES, M. Patrick GUILLAUME.

Agents : M. Guy TEZIER, Directeur des Services Techniques
Jean-Baptiste DI SCALA, Adjoint Technique Territorial
Mme Carine PONTET, Chef de Poste Police Municipale
M. Sylvain CAMOIN, Chargé de Mission Environnement, aménagement du Territoire

Mme HENRY explique que la majorité de la nouvelle équipe municipale souhaite poursuivre et intensifier la démarche de démocratie participative et présente de nouveaux élus, élus en mars 2014. L'objectif étant de poursuivre les concertations et les consultations des citoyens au cœur même des quartiers.

Le foyer sportif est ainsi le point de rencontre pour le secteur 6 (le quartier des Playes à Plan Redon, St Honorat, Carraire de Bouire, etc).

Après un petit bilan des actions menées lors du précédent mandat, un temps de questions/réponses permettra aux citoyens de questionner les agents municipaux présents.

Lorsque les thèmes abordés relèvent de la compétence d'autres partenaires (CG13, Conseil Régional, DDTM, ou l'AGGLO par ex), les questions seront notées, les réponses seront apportées lors du prochain Conseil de Quartier au printemps 2015.

Sur les demandes qui avaient été faites précédemment:

- Réfection de la voirie : Deux tronçons ont été faits.
- Deux abris bus ont été remis en place.
- Eclairage :
 - Les Playes, problème rencontré du container jusqu'avant la montée de Coutran, car il n'y a pas d'emprise. Nous avons uniquement affaire à des terrains privés.
 - St Honorat, prévu au budget 2015 (DDE).
- Pose de miroirs au croisement car dangereux :
 - Réponse Police Municipale : Sur une route départementale il n'est pas possible de mettre des miroirs.
 - Réponse Services Techniques : Il y a une possibilité de décaler l'accès de la voie en allant sur terrain. Voir avec ESCOTA pour une étude à mener en 2015.

Mme HENRY donne des informations sur:

VOIE DE VALDONNE

La nouvelle équipe de l'AGGLO ne souhaite pas poursuivre le projet d'un TRAM-TRAIN.

Le projet a été modifié pour réutiliser le matériel roulant déjà acheté pour les phases 2 et 3 du tramway d'Aubagne qui ont été arrêtées par la nouvelle majorité de l'AGGLO.

Nous attendons la réponse de l'Etat pour une partie du financement. Cette réponse devrait arriver d'ici la fin de l'année.

Toutefois, la Métropole qui va voir le jour en janvier 2016 aura la compétence notamment des transports. Il est donc urgent que ce projet soit démarré avant 2016.

LYCEE/ECO-QUARTIER

Le projet du lycée se poursuit prévu en 2018.

Les différents acteurs du projet ont validé un nouveau positionnement pour le lycée, dans le haut du terrain où le foncier est déjà acquis.



Il nous faut lancer le projet de logements sociaux sur la base de 35 logements par an pour éviter de payer les pénalités de la loi SRU qui seront en 2015 de 140 000€.

PLU

Le diagnostic du PLU a été présenté à la population le 29 septembre 2014, la concertation se poursuivra au 1^{er} trimestre 2015.

INONDATIONS

46 personnes ont subis des dégâts de manière plus ou moins importante lors des inondations du 13 octobre. Une étude sur le pluvial va être menée sur l'ensemble de la commune. Des préconisations de travaux seront faites et seront réalisées en conséquence.

QUESTIONS/ATTENTES DES CITOYENS:

Transport

- Que devient l'échangeur de BELCODENE ?

Réponse : Le projet continue. Il devrait être opérationnel en 2018.

- Et les murs anti bruits pour la 3eme voie?

Réponse : La demande en a été faite par le Maire lors de l'enquête publique entre le 1^{er} et le 31 octobre 2014 sur le projet d'élargissement de l'autoroute A52. Le traitement acoustique a été demandé dans des préconisations adressées à Monsieur le Président de la Commission d'Enquête sur tout le trajet de l'autoroute traversant La Bouilladisse.

Sangliers

- Des sangliers saccagent des jardins et se rapprochent de plus en plus des habitations ce qui devient le principal problème de ce quartier. Les habitants sont très inquiets et souhaitent être aidés pour éviter la tentation de tirer soit même sur les sangliers.

Réponse : Il est formellement interdit de se servir d'une arme même si on possède un permis pour trouver une solution à cette situation. La société de chasse organise des battues avec celle d'AURIOL.

Sécurité/Circulation/Stationnement

- Les participants abordent le manque de signalisation routière.

Réponse de la Police Municipale : c'est en cours sur toute la commune.

- Questions sur le mur au chemin des Cigales (voie privée) :

Il gêne la visibilité, l'accès est trop dangereux pour les riverains.

Réponse : Ce problème est connu du Service Urbanisme, la Mairie suit le dossier, il y a une procédure en cours.

- Demande d'implantation de dos d'ânes en descendant de Carraire de Bouire.

Réponse : L'implantation de dos d'âne est impossible car la pente est trop importante

- Question : Faut-il mettre des zones à 30km/h ?
- Pourquoi le brûlage est devenu interdit ?

Réponse : C'est une loi récente. L'AGGLO essaie de trouver des solutions pour pallier à cet interdit.

Un participant soulève le fait que certains professionnels continuent à brûler.

- La sécurité :
 - Les voisins vigilants. L'action sera mise en place avec des référents.
 - La Police Municipale peut se rendre sur place.

Voirie

Préciser la partie de la voie qui fait partie de la commune de LA BOUILLADISSE, car cela ne semble pas être clair pour les habitants. En effet, une partie dépend de LA DESTROUSSE, une partie n'est pas en agglomération, ce qui différencie les possibilités, les obligations et les responsabilités.

CONCLUSION :

L'élu référent du secteur 6 est Monsieur Patrick GUILLAUME.

Le prochain rendez-vous est fixé au printemps.

La séance est levée à 20h30